

Première partie

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE RÉCENTE

Évolution générale

La croissance de la population se ralentit, l'immigration baisse, mais aussi la proportion de jeunes

En 1996, pour la troisième année consécutive, l'augmentation de la population a été inférieure à 250 000 personnes (tableau 1). Le taux d'accroissement annuel de la population tend ainsi à se rapprocher de 4 pour 1 000, alors qu'il était en moyenne de 5,2 pour 1 000 au cours de la période 1981-1992. Ce tassement de la croissance est dû à un plafonnement de ses deux composantes, l'accroissement naturel (différence entre les nombres de naissances et de décès) et le solde migratoire (différence entre les nombres d'immigrants et d'émigrants).

En effet, bien que la natalité se soit redressée en 1995 et 1996, les épidémies de grippe ont entraîné une augmentation presque équivalente des décès. La reprise assez vigoureuse de la natalité en 1994 s'est nettement ralentie à la fin de 1995 et la tendance semble même s'être inversée en 1996 (figure 1). Ainsi le nombre annuel des naissances a augmenté de 17 000 entre 1994 et 1995, mais de 6 000 seulement en 1996, d'après les premières estimations de l'Insee – un tiers de cette hausse étant attribuable à l'année bissextile, qui a assuré une journée de naissances en plus !

Le solde migratoire, connu avec beaucoup moins de précision, est évalué à 40 000 personnes en 1995 et 1996, soit beaucoup moins qu'au début des années 1990. En effet, les flux enregistrés par l'Omi et l'Ofpra sont en baisse depuis 1993 et la chute très importante de 1994 s'est confirmée en 1995, avec moins de 50 000 entrées (tableau 2) – à noter que cette chute s'est amorcée avant l'entrée en vigueur de la loi du 24 août 1993 sur l'entrée et le séjour des étrangers. La baisse de 1995 concerne plus particulièrement les travailleurs, le regroupement familial et les réfugiés. Les entrées à caractère familial restent majoritaires et représentent environ 60 % du total.

La baisse de la natalité a accentué le rétrécissement de la base de la pyramide des âges et provoqué une diminution du pourcentage des jeunes de moins de vingt ans, diminution qui s'est toutefois ralentie depuis 1995

TABLEAU 1. – MOUVEMENT DE LA POPULATION (EN MILLIERS) ET TAUX BRUTS (P. 1 000)

Année	Popula- tion en milieu d'année	Nais- sances vivantes	Décès	Accroissement			Taux bruts (p. 1000)			
				Naturel	Migra- toire	Total	Natalité	Mortalité	Accroissement	
									Naturel	Total
1981	54 182	805	555	+ 251	+ 56	+ 306	14,9	10,2	+ 4,6	+ 5,7
1982	54 492	797	543	+ 254	+ 61	+ 315	14,6	10,0	+ 4,6	+ 5,8
1983	54 772	749	560	+ 189	+ 56	+ 245	13,7	10,2	+ 3,5	+ 4,5
1984	55 026	760	542	+ 217	+ 45	+ 262	13,8	9,9	+ 3,9	+ 4,8
1985	55 284	768	552	+ 216	+ 38	+ 254	13,9	10,0	+ 3,9	+ 4,6
1986	55 547	778	547	+ 232	+ 39	+ 271	14,0	9,8	+ 4,2	+ 4,9
1987	55 824	768	527	+ 240	+ 44	+ 284	13,8	9,4	+ 4,4	+ 5,1
1988	56 118	771	525	+ 247	+ 57	+ 304	13,7	9,3	+ 4,4	+ 5,4
1989	56 423	765	529	+ 236	+ 71	+ 307	13,6	9,4	+ 4,2	+ 5,4
1990	56 735	762	526	+ 236	+ 80	+ 319	13,4	9,3	+ 4,1	+ 5,6
1991	57 055	759	525	+ 234	+ 90	+ 323	13,3	9,2	+ 4,1	+ 5,5
1992	57 374	744	522	+ 222	+ 90	+ 312	13,0	9,1	+ 3,9	+ 5,5
1993	57 654	712	532	+ 179	+ 70	+ 249	12,3	9,2	+ 3,1	+ 4,3
1994	57 900	711	520	+ 191	+ 50	+ 241	12,3	9,0	+ 3,3	+ 4,2
1995*	58 138	728	532	+ 196	+ 40	+ 236	12,5	9,2	+ 3,4	+ 4,1
1996*	58 375	734	537	+ 197	+ 40	+ 237	12,6	9,2	+ 3,4	+ 4,1

* Provisoire.
Source : Insee.

TABLEAU 2. – FLUX D'IMMIGRATION D'ÉTRANGERS DEPUIS 1990, SUIVANT LE TYPE DE PROCÉDURE (TOUTES NATIONALITÉS)

	Années					
	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Travailleur permanent	22 393	25 607	42 255	24 381	18 349	13 106
Regroupement familial ⁽¹⁾	36 949	35 625	32 665	32 421	20 646	14 360
Conjoint de Français	15 254	18 763	19 045	20 062	13 145	13 387
Parent d'enfant français	3 080	3 146	2 986	2 834	1 749	1 921
Réfugié	13 486	15 467	10 819	9 914	7 025	3 751
Famille de réfugié ou apatride	3 200 ⁽³⁾	1 246	1 065	1 217	776	749
Actif non salarié ⁽²⁾	1 439	1 442	1 282	1 778	1 204	956
Autre bénéficiaire de plein droit de la carte de résident	1 196	1 187	1 105	1 491	1 208	1 166*
Total	96 997	102 483	111 222	94 098	64 102	49 396

Source : M. Tribalat (1996).
⁽¹⁾ Ne comprend pas les familles de ressortissants de l'Union européenne et des autres pays de l'espace économique européen.
⁽²⁾ Les actifs non salariés de l'Union européenne ne font pas l'objet d'un enregistrement.
⁽³⁾ Estimation qui surévalue probablement le nombre d'entrées au titre de famille de réfugié.
* Provisoire.

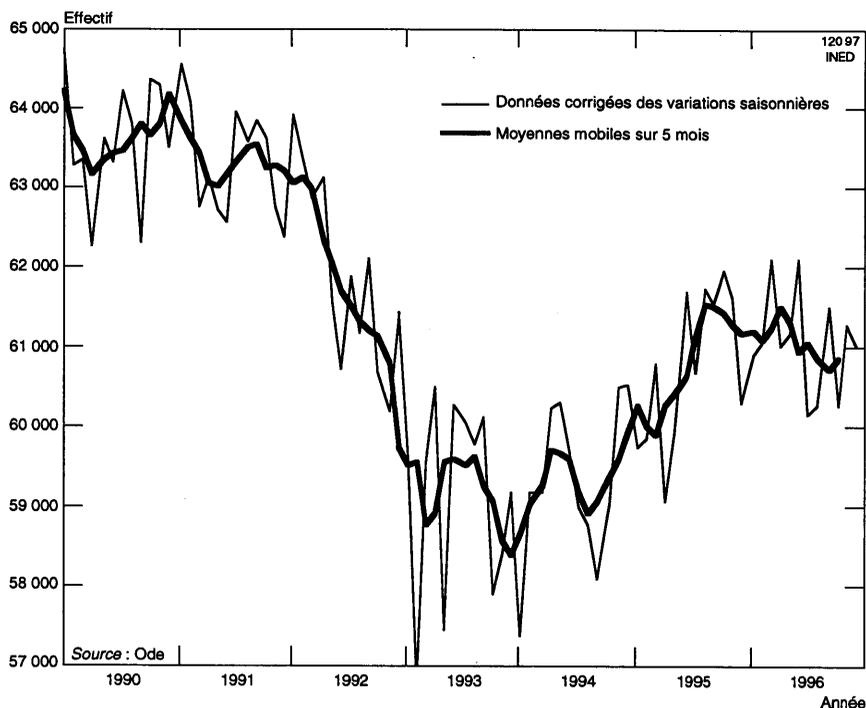


Figure 1. – Évolution du nombre mensuel des naissances depuis 1990

(tableau 3 et figure 2). À l'autre extrémité de la pyramide, la part des plus âgés recommence à progresser depuis qu'accèdent à ce groupe, non plus les classes creuses nées pendant la Première guerre mondiale, mais des générations plus nombreuses nées au début des années 1920. Quant à la part des classes d'âge actif (20-59 ans), qui n'avait cessé d'augmenter depuis vingt ans, elle commence maintenant à fléchir du fait de la baisse de la natalité des années 1970.

Évolution annuelle de la fécondité

Légère remontée des naissances, mais diminution du nombre de femmes en âge d'être mères. La France au cinquième rang en Europe

Le nombre annuel moyen d'enfants par femme remonte légèrement. Après avoir connu en 1993-1994 sa valeur la plus basse depuis la guerre (1,65 enfants pour 100 femmes), il est revenu à 1,72 enfant par femme en 1996, soit un niveau comparable à celui de 1992. Mais le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants ayant diminué, cette légère reprise de la

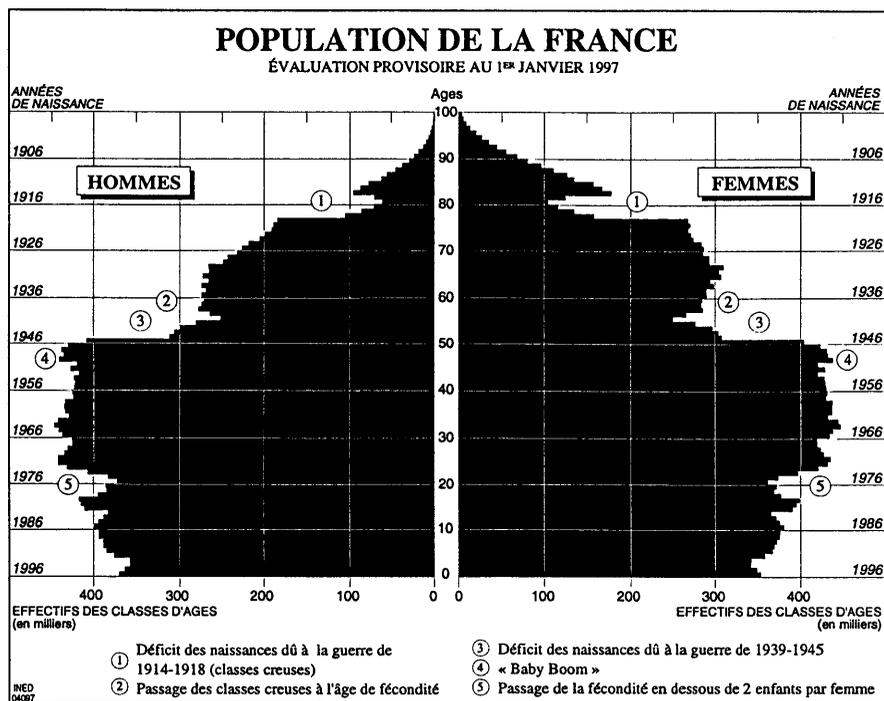


Figure 2. – Pyramide des âges de la France au 1^{er} janvier 1997

TABLEAU 3. – RÉPARTITION PAR ÂGE AU 1^{ER} JANVIER DE LA POPULATION DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

Groupes d'âges	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
0-19 ans	28,6	28,3	28,1	27,8	27,5	27,1	26,8	26,4	26,1	26,0	25,9
20-59 ans	53,0	53,1	53,1	53,2	53,2	53,5	53,5	53,8	53,9	53,9	53,8
60 ans ou +	18,4	18,6	18,8	19,0	19,3	19,4	19,7	19,8	20,0	20,1	20,3
dont 75 ans ou +	6,4	6,6	6,7	6,8	6,7	6,4	6,3	6,1	6,1	6,4	6,6
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee.

fécondité n'a pas été suffisante pour que le nombre des naissances retrouve son niveau de 1992.

Avec 1,7 enfant par femme, la France vient aujourd'hui au 5^e rang dans l'Europe des quinze, derrière l'Irlande et les pays scandinaves (tableau 4). Dans les années 80, ceux-ci avaient connu une remontée importante, dont les effets se font encore sentir, bien qu'actuellement la tendance générale soit plutôt à la stabilisation ou à la baisse. Le cas le plus spectaculaire est celui de la Suède, qui, après être remontée jusqu'à 2,1 enfants par femme en 1990-1992, est redescendue à 1,6 en 1996. En Finlande, en

TABLEAU 4. - ÉVOLUTION DE L'INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ EN EUROPE OCCIDENTALE (NOMBRE MOYEN D'ENFANTS POUR 1 FEMME)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Allemagne	1,56	1,53	1,51	1,43	1,39	1,37	1,41	1,43	1,46	1,42	1,45	1,33	1,30	1,28	1,24	1,24
Autriche	1,65	1,67	1,66	1,56	1,52	1,47	1,45	1,43	1,44	1,45	1,45	1,50	1,49	1,48	1,44	1,40
Belgique	1,68	1,66	1,61	1,56	1,54	1,51	1,54	1,54	1,57	1,58	1,62	1,66	1,65	1,61	1,57	1,57
Danemark	1,55	1,44	1,43	1,38	1,40	1,45	1,48	1,50	1,56	1,62	1,67	1,68	1,76	1,75	1,81	1,81
Espagne	2,20	2,04	1,94	1,79	1,72	1,63	1,54	1,48	1,43	1,38	1,34	1,30	1,29	1,25	1,17	1,16
Finlande	1,63	1,65	1,72	1,74	1,70	1,64	1,60	1,59	1,70	1,71	1,78	1,80	1,85	1,81	1,85	1,81
France	1,95	1,95	1,91	1,78	1,80	1,81	1,83	1,80	1,81	1,79	1,78	1,77	1,73	1,65	1,66	1,70
Grèce	2,22	2,09	2,02	1,94	1,82	1,67	1,60	1,50	1,50	1,40	1,39	1,38	1,38	1,34	1,35	1,32
Irlande	3,24	3,09	2,97	2,75	2,58	2,48	2,44	2,32	2,18	2,11	2,15	2,11	2,02	1,93	1,86	1,87
Italie	1,64	1,59	1,56	1,51	1,46	1,42	1,34	1,32	1,36	1,33	1,33	1,31	1,31	1,25	1,21	1,17
Luxembourg	1,49	1,55	1,49	1,43	1,42	1,38	1,43	1,40	1,51	1,52	1,60	1,60	1,67	1,69	1,72	1,69
Pays-Bas	1,60	1,56	1,50	1,47	1,49	1,51	1,55	1,56	1,55	1,55	1,62	1,61	1,59	1,57	1,57	1,53
Portugal	2,20	2,13	2,08	1,95	1,90	1,72	1,68	1,63	1,62	1,58	1,57	1,58	1,55	1,52	1,44	1,38
Royaume-Uni	1,89	1,81	1,78	1,77	1,77	1,80	1,78	1,81	1,83	1,80	1,89	1,82	1,79	1,76	1,74	1,69
Suède	1,68	1,63	1,62	1,61	1,66	1,74	1,80	1,84	1,96	2,01	2,13	2,11	2,09	1,99	1,88	1,73
Norvège	1,72	1,70	1,71	1,66	1,66	1,68	1,71	1,75	1,84	1,89	1,93	1,92	1,89	1,86	1,87	1,87
Suisse	1,55	1,55	1,56	1,52	1,53	1,52	1,53	1,52	1,57	1,56	1,59	1,58	1,58	1,51	1,49	1,47

NB : les nombres en italiques sont des estimations provisoires.

Source : ODE.

Norvège et au Danemark, l'indice se maintient au-dessus de 1,8. C'est au Sud, en Italie et en Espagne, que la fécondité est actuellement la plus basse : autour de 1,2. C'est également le niveau de l'Allemagne, tirée vers le bas par la très faible fécondité des *Länder* de l'Est.

En France, comme partout en Europe, les naissances surviennent de plus en plus tard (tableau 5). Les jeunes femmes de moins de 28 ans ont de moins en moins d'enfants, mais les femmes plus âgées en ont davantage, ce qui tend à compenser le déficit. Toutefois, cette compensation est parfois insuffisante : c'est ce qui a provoqué le fléchissement de 1992-1993. Aujourd'hui, on assiste à une reprise, surtout chez les femmes de plus de 30 ans. C'est elle qui, jointe au ralentissement du mouvement de baisse chez les jeunes femmes, a entraîné la légère remontée actuelle de l'indice de fécondité.

TABLEAU 5. – ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA FÉCONDITÉ

	Somme des taux par âge		Total (indicateur conjoncturel)	Âge moyen à la maternité (années)	Somme des taux de fécondité hors mariage (p. 100 femmes)	Part de la fécondité hors mariage (%)
	15-27 ans	28 ans et +				
	(p. 100 femmes)					
1970	143	104	247	27,2	16	6,4
1971	145	103	249	27,1	16	6,6
1972	143	98	241	27,0	17	7,2
1973	138	92	230	26,9	18	8,0
1974	128	83	211	26,8	17	8,3
1975	118	74	193	26,7	16	8,5
1976	114	69	183	26,6	16	8,5
1977	116	70	186	26,5	16	8,8
1978	113	70	182	26,6	17	9,4
1979	113	73	185	26,7	19	10,3
1980	116	78	194	26,8	22	11,4
1981	114	81	195	27,0	25	12,7
1982	111	80	191	27,1	27	14,2
1983	103	76	178	27,1	28	15,9
1984	102	78	180	27,2	32	17,8
1985	99	82	181	27,5	36	19,6
1986	97	86	183	27,6	40	21,9
1987	92	88	180	27,9	43	24,1
1988	89	91	180	28,0	48	26,4
1989	86	93	179	28,2	51	28,3
1990	84	94	178	28,3	53	30,1
1991	82	95	177	28,4	56	31,9
1992	77	95	173	28,5	58	33,3
1993	72	93	165	28,7	58	35,1
1994	69	96	165	28,8	60	36,3
1995*	68	101	170	29,0		
1996*			172			

* Provisoire.
Sources : Insee et ODE.

La part des naissances hors mariage ne cesse de croître depuis le milieu des années 1970. En 1994, elles ont représenté 36 % du total, ce qui place la France immédiatement derrière la Suède, le Danemark et la Norvège.

La fécondité par génération

Les naissances sont retardées. Du fait de ce retard, la descendance finale tend à baisser

Pour les femmes nées en 1950, l'âge de la fécondité maximum était de 23 ans. Pour celles nées en 1963-1965, il est déjà passé à 26-27 ans et il sera sans doute plus tardif encore pour celles nées en 1968 (figure 3).

Les femmes nées entre 1950 et 1959 auront une descendance finale assez semblable : entre 210 et 213 enfants pour 100 femmes (tableau 6). Mais leur âge moyen à la maternité a augmenté de près d'un an. Ceci veut dire que, lorsqu'elles sont jeunes, les femmes ont moins d'enfants qu'auparavant, mais qu'elles en ont plus lorsqu'elles sont plus âgées. Jusqu'ici, ceci avait compensé cela au-delà de 25 ou 26 ans. Toutefois, il y a lieu de penser que dans les années à venir ce mécanisme de compensation fonctionnera moins bien.

Par exemple, les femmes nées en 1963, qui avaient eu nettement moins d'enfants jusqu'à 27 ans que celles de la génération 1960 (100 en-

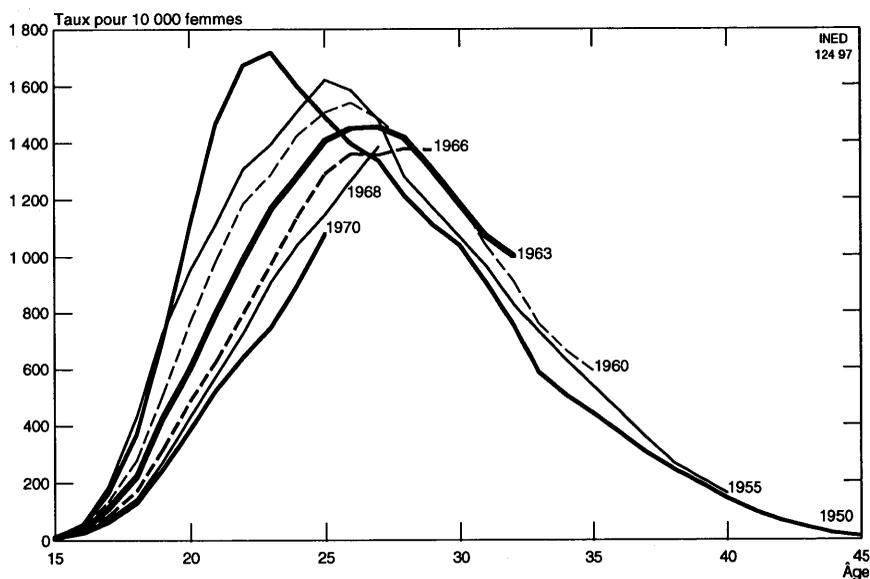


Figure 3. – Taux de fécondité par âge dans quelques générations

TABLEAU 6. — FÉCONDITÉ DES GÉNÉRATIONS, DESCENDANCES ATTEINTES ET DESCENDANCES ESTIMÉES (POUR 100 FEMMES)

Génération	Somme des taux observés ⁽¹⁾				Projection avec gel des taux			Projection tendancielle		
	15-24 ans	25-29 ans	30 ans et +	Descendance atteinte ⁽²⁾	30 ans et +	Descendance finale	Âge moyen ⁽³⁾	30 ans et +	Descendance finale	Âge moyen ⁽³⁾
1950	89	65	57	211	57	211	26,5	57	211	26,5
1951	86	67	58	211	58	211	26,6	58	211	26,6
1952	83	69	60	212	60	212	26,7	60	212	26,7
1953	80	70	60	211	61	212	26,8	61	212	26,8
1954	78	71	62	211	63	213	26,9	63	213	26,9
1955	77	71	62	210	65	213	27,0	65	213	27,0
1956	76	71	62	209	66	213	27,1	66	213	27,1
1957	74	71	61	206	67	212	27,2	67	213	27,2
1958	72	72	59	202	68	212	27,3	68	212	27,3
1959	69	72	56	196	69	210	27,4	69	210	27,4
1960	66	72	52	190	70	208	27,5	71	209	27,6
1961	63	72	46	181	70	205	27,6	72	206	27,7
1962	60	71	40	171	71	202	27,8	73	205	27,9
1963	56	70	32	159	72	199	27,9	75	202	28,0
1964	53	69	24	145	73	195	28,1	77	199	28,2
1965	49	68	13	130	74	191	28,2	79	197	28,4
1966	46	67		114	74	187	28,3	81	195	28,5
1967	44	53		97						
1968	42	38		80						
1969	39	24		63						
1970	37	11		47						

(1) Les chiffres en italiques indiquent que l'observation du groupe d'âges est incomplète.

(2) À la fin de l'année 1995.

(3) Années et dixièmes d'années.

fants au lieu de 112 pour 100 femmes), n'ont rien comblé de ce déficit dans les quatre ans qui ont suivi. La récupération débute à 32 ans, mais c'est alors bien tard.

Même si la tendance à l'augmentation des naissances tardives se poursuit, les femmes nées en 1963 n'auront au total que 202 enfants. Pour que ces générations assurent leur remplacement, il faudrait donc que la hausse de la fécondité aux âges avancés s'accélère. Ceci n'est pas totalement impossible, les femmes de ces générations étant sans doute plus « disponibles » pour une naissance que leurs devancières au même âge, parce que plus souvent sans enfant ou mères d'un seul enfant.

C'est donc l'évolution de la fécondité après 30 ans qui sera déterminante dans les années qui viennent pour les femmes nées à partir du milieu des années 1960. Mais d'ores et déjà, le remplacement des générations semble compromis.

La situation en Europe

Baisse de la fécondité dans les pays du Sud, léger redressement dans les pays du Nord. L'âge moyen à la première maternité augmente partout

La tendance au relèvement de la fécondité aux âges élevés est assez générale en Europe occidentale. Les estimations du tableau 7 sont assez

TABLEAU 7. – LA FÉCONDITÉ DES GÉNÉRATIONS EN EUROPE OCCIDENTALE

Génération	Descendance finale (pour 1 femme)			Âge moyen à la maternité (années)			Dernière année disponible*
	1950	1955	1960	1950	1955	1960	
Allemagne	1,72	1,67	1,63	25,8	26,5	26,9	1994
Autriche	1,87	1,76	1,68	25,4	25,8	26,5	1995
Belgique	1,83	1,83	1,84	26,2	26,7	27,3	1992
Danemark	1,91	1,84	1,88	26,2	27,3	28,4	1995
Espagne	2,19	1,90	1,69	27,3	27,2	27,6	1993
Finlande	1,85	1,90	1,94	27,4	28,0	28,6	1995
France	2,11	2,13	2,08	26,5	27,0	27,5	1995
Grèce	2,06	2,00	1,92	26,2	25,8	25,9	1995
Irlande	3,04	2,62	2,38	28,6	28,5	28,8	1994
Italie	1,88	1,78	1,62	26,9	27,0	27,7	1993
Luxembourg	1,72	1,68	1,71	26,8	27,6	28,3	1994
Pays-Bas	1,89	1,87	1,82	27,2	28,2	29,1	1994
Portugal	2,04	2,00	1,83	26,8	26,2	26,4	1994
Royaume-Uni ⁽¹⁾	2,06	2,02	1,94	26,5	27,2	27,7	1994
Suède	2,00	2,03	2,04	27,1	28,0	28,6	1995
Norvège	2,09	2,04	2,07	26,2	27,1	28,0	1995
Suisse	1,79	1,75	1,75	27,2	28,1	28,6	1995

⁽¹⁾ Angleterre-Galles.
* Année sur laquelle sont basées les extrapolations.
Source : ODE.

sûres pour les femmes nées en 1950-1955, qui ont presque terminé leur vie féconde, mais peuvent encore être légèrement révisées à la hausse pour la génération 1960, qui a eu 34 ans en 1994.

Le contraste Nord-Sud : l'égalité des sexes, facteur de fécondité ?

Nous mettrons à part l'Irlande, partie d'une descendance nettement plus élevée, où le renouvellement de la génération 1960 est toujours largement assuré, malgré une chute de 0,6 enfant par femme en dix ans.

La baisse est assez générale en Europe. Toutefois, c'est dans les pays du Sud (Espagne, Italie, Portugal), ainsi qu'en Autriche, qu'elle est la plus marquée. Particulièrement frappante est l'évolution de l'Espagne : les femmes nées en 1950 étaient les plus fécondes d'Europe, derrière les Irlandaises. Leurs cadettes nées dix ans plus tard sont devenues presque les moins fécondes, après les Italiennes et les Allemandes.

Dans les pays nordiques, l'évolution a été inverse : la descendance a augmenté régulièrement en Finlande (+ 0,1), plus faiblement en Suède, ainsi qu'au Danemark et en Norvège. Même si ces hausses sont modestes, une telle évolution va à l'encontre des théories souvent énoncées d'une convergence des comportements démographiques des pays les plus avancés.

On remarquera d'autre part que les pays où les évolutions sont les plus favorables sont tous d'ardents défenseurs de l'égalité des sexes et de l'activité féminine, et que leur politique sociale facilite la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Ce sont également ceux où les naissances hors mariage sont les plus nombreuses.

Finalement, le remplacement de la génération 1960 n'est assuré qu'en Irlande, en France et en Norvège.

L'âge moyen à la maternité augmente partout

En l'espace de cinq générations (1955-1960), l'âge moyen à la maternité a partout augmenté. Modérée dans les pays du Sud, cette hausse va d'une demi-année (Allemagne, Belgique, France, Angleterre-Galles et Suisse) à près d'une année (Norvège, Pays-Bas), voire davantage (Danemark).

La raison principale en est l'augmentation de l'âge à la première maternité, qui a crû de un à deux ans au cours de la même période. Si le phénomène est plus limité en Irlande et dans les pays du Sud, cela est dû au recul des familles nombreuses, qui a eu pour effet de faire baisser l'âge moyen de la maternité. Mais cette évolution est aujourd'hui à peu près terminée, et les femmes de ces pays tendent elles aussi à retarder le moment d'avoir des enfants.

Le phénomène est donc général en Europe. Avec un âge moyen de 27,5 ans pour les femmes nées en 1960, la France se situe dans la moyenne inférieure, loin derrière les Pays-Bas (29,1 ans).

L'avortement

Une tendance à la baisse ?

Le nombre des avortements enregistrés a varié entre 173 000 et 162 000 ces dix dernières années, sans corrélation apparente avec le mouvement des naissances (tableau 8). Mais on sait que l'enregistrement des avortements est défectueux et qu'on a affaire à une sous-déclaration permanente. Après correction, il apparaît que le nombre annuel d'avortements effectivement pratiqués serait voisin de 230 000 depuis 1988, mais serait peut-être en baisse.

On aurait ainsi un peu moins de 0,55 avortement par femme depuis 1988. Cela ne signifie pas que 55 % des femmes subissent un avortement, car dans un peu moins d'un cas sur quatre, il s'agit d'une récidive. On

TABLEAU 8. – ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AVORTEMENTS ET DES INDICES ANNUELS, DE 1976 À 1994

Année	Nombre absolu d'avortements		Avortements ⁽²⁾ pour 100 naissances vivantes	Nombre moyen d'avortements par femme ⁽³⁾	Dont :	
	Déclarés ⁽¹⁾	Estimés ⁽²⁾			1 ^{er} avortement ⁽⁴⁾	2 ^e avortement ou plus ⁽⁵⁾
1976	134 173	250 000	34,8	0,67	0,60	0,07
1977	150 931	253 000	34,0	0,67	0,60	0,07
1978	150 417	256 000	34,7	0,67	0,60	0,07
1979	156 810	259 000	34,2	0,67	0,58	0,09
1980	171 218	262 000	32,7	0,67	0,58	0,09
1981	180 695	265 000	32,9	0,67	0,57	0,10
1982	181 122	263 000	33,0	0,65	0,55	0,10
1983	182 862	261 000	34,9	0,64	0,53	0,11
1984	180 789	260 000	34,2	0,63	0,51	0,12
1985	173 335	249 000	32,4	0,60	0,48	0,12
1986	166 797	239 000	30,7	0,57	0,45	0,12
1987	162 352	230 000	30,0	0,56	0,43	0,13
1988	166 510	230 000	29,8	0,54	0,43	0,12
1989	163 090	230 000	30,0	0,54	0,42	0,12
1990	170 428	230 000	30,2	0,53	0,40	0,13
1991	172 152	230 000	30,3	0,53	0,40	0,13
1992	167 777	227 000	30,5	0,53	0,40	0,13
1993	167 921	225 000	31,6	0,53	0,40	0,13
1994	163 180	220 000	30,9	0,52	0,39	0,13

(1) Avortements pour lesquels un bulletin statistique a été rempli au moment de la déclaration.

(2) Données corrigées du sous-enregistrement.

(3) Somme des taux d'avortements par âge. Données corrigées du sous-enregistrement.

(4) Y compris les avortements de femmes qui n'ont pas déclaré si elles avaient eu une grossesse antérieure. Données corrigées du sous-enregistrement.

(5) Y compris les avortements de femmes qui ont déclaré avoir eu au moins une grossesse antérieure sans en préciser le nombre et la nature de l'issue ou des issues. Données corrigées du sous-enregistrement.

Source : C. Blayo (1995) (d'après les tableaux 1 et 8).

peut ainsi estimer que moins de la moitié des femmes subissent au moins un avortement au cours de leur vie et que cette proportion est en baisse (tableau 8). En France, l'avortement pallie essentiellement les accidents de la contraception, car seule une minorité de femmes y a recours plusieurs fois.

Le mariage

Remontée confirmée en 1996. Est-ce l'effet du changement du régime fiscal pour les couples non mariés ?

Après un minimum en 1994, où moins de 254 000 couples ont officialisé leur union, le nombre des mariages a augmenté très légèrement en 1995 (+ 900), puis beaucoup plus nettement en 1996 (+ 25 000) (tableau 9). Il est tentant de voir là un effet de la nouvelle législation fiscale introduite en 1996, qui a supprimé l'avantage dont jouissaient les couples non mariés ayant des enfants à charge.

On remarquera cependant que la tendance à la baisse s'était déjà retournée en 1994 (figure 4). La hausse s'est accentuée en 1996, mais en restant dans des limites assez modestes. On est donc loin de la ruée vers le mariage, telle qu'on a pu l'observer en Autriche en 1987 et en Suède en 1989. Mais avant d'en inférer que les Français seraient moins calculateurs, il convient de noter que ces deux pays avaient fixé une date limite de mariage donnant droit à un avantage, et qu'un effet de contagion avait entraîné en outre le mariage de nombreux couples a priori non concernés. En France, il n'y a pas de date limite, et les nouvelles mesures ne cons-

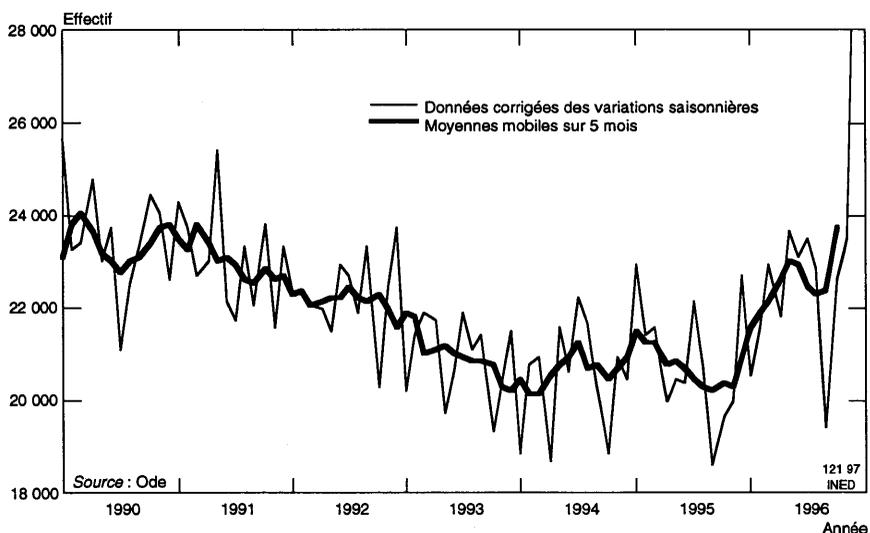


Figure 4. – Évolution du nombre mensuel de mariages depuis 1990

TABLEAU 9. – CARACTÉRISTIQUES ANNUELLES DE LA NUPTIALITÉ ET DES DIVORCES

Années	Nombre de mariages	Part des mariages entre célib. (%)	Part des mariages avec légitimation (%)	Synthèse des taux par âge ^(a)				Synthèse des quotients par âge ^(b)				Indicateur conjoncturel p. 100 mariages		
				Indicateur conjoncturel (1 ^{er} mariage par personne)		Âge moyen au 1 ^{er} mariage (ans)		Indicateur conjoncturel (1 ^{er} mariage par personne)		Âge moyen au 1 ^{er} mariage (ans)				
				Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			
1981	315 117	81,0	7,8	0,64	0,66	25,3	23,1	0,77	0,81	26,1	24,3	87 615	24,2	
1982	312 405	80,6	8,5	0,64	0,65	25,4	23,3	0,76	0,80	26,3	24,5	93 895	26,0	
1983	300 513	79,8	9,5	0,61	0,62	25,7	23,6	0,74	0,78	26,6	24,9	98 730	27,4	
1984	281 402	78,8	10,1	0,56	0,57	25,9	23,8	0,71	0,75	27,0	25,3	104 012	29,1	
1985	269 419	77,5	11,4	0,53	0,54	26,2	24,2	0,69	0,73	27,5	25,8	107 505	30,4	
1986	265 678	76,9	12,7	0,52	0,53	26,5	24,5	0,68	0,71	27,8	26,1	108 380	31,1	
1987	265 177	75,8	14,4	0,51	0,52	26,8	24,8	0,67	0,71	28,2	26,5	106 526	30,9	
1988	271 124	76,1	15,3	0,52	0,53	27,1	25,0	0,67	0,71	28,4	26,7	106 096	31,3	
1989	279 900	75,9	16,7	0,54	0,55	27,3	25,3	0,67	0,71	28,6	26,9	105 295	31,6	
1990	287 099	76,0	17,3	0,55	0,56	27,6	25,6	0,68	0,71	28,8	27,1	105 813	32,1	
1991	280 175	75,9	18,5	0,54	0,55	27,8	25,8	0,66	0,70	29,1	27,4	108 086	33,2	
1992	271 427	75,8	19,5	0,52	0,53	28,1	26,1	0,65	0,68	29,5	27,7	107 994	33,4	
1993	255 190	75,3	20,7	0,48	0,50	28,4	26,4	0,62	0,65	29,9	28,2	110 759	34,7	
1994	253 746	75,1	21,9	0,48	0,49	28,7	26,7	0,61	0,64	30,1	28,4	115 658	36,6	
1995*	254 651			0,48	0,50	29,0	27,0					121 346	38,7	
1996*	280 000			0,53	0,55									

(a) Nombre de 1^{ers} mariages rapporté au nombre de personnes du même âge. Synthèse jusqu'à 50 ans.

(b) Nombre de 1^{ers} mariages rapporté au nombre de célibataires du même âge (estimation). Synthèse jusqu'à 50 ans.

* Provisoire.

Sources : Insee, ODE, ministère de la Justice et J.P. Sardon (1996).

tituent une incitation que pour les couples de deux actifs avec enfant, incitation d'autant plus grande que le revenu, le nombre d'enfants à charge et la différence de salaire entre les conjoints sont importants. Pour les autres, le mariage ne changerait rien à leur taux d'imposition.

Pour savoir si les nouvelles mesures fiscales ont effectivement un impact sur le nombre des mariages, il faut attendre que les statistiques définitives soient disponibles. Une nette augmentation de la part des mariages avec légitimation (qui ne concernent que les couples avec enfants, à savoir les seuls qui sont susceptibles de bénéficier des nouveaux avan-

TABLEAU 10. – CARACTÉRISTIQUES DE LA NUPTIALITÉ DES GÉNÉRATIONS

Génération masculines	Hommes			
	Proportion de non célibataires à 49 ans*	Âge moyen au 1 ^{er} mariage* (ans)	Proportion de non célibataires	
			à 24 ans	à 30 ans
1943	0,88	24,5	0,55	0,81
1948	0,87	24,5	0,56	0,80
1953	0,85	24,9	0,52	0,75
1958	0,78	26,1	0,39	0,64
1963	0,70	27,8	0,23	0,52
1964	0,68	28,1	0,21	0,50
1965			0,19	0,47*
1966			0,17	
1967			0,16	
1968			0,14	
1969			0,12	
1970			0,10	
Génération féminines	Femmes			
	Proportion de non célibataires à 49 ans*	Âge moyen au 1 ^{er} mariage* (ans)	Proportion de non célibataires	
			à 22 ans	à 28 ans
1945	0,92	22,3	0,59	0,86
1950	0,90	22,5	0,57	0,83
1955	0,86	22,9	0,53	0,77
1960	0,81	24,1	0,42	0,67
1965	0,73	26,0	0,24	0,54
1966	0,71	26,4	0,21	0,52
1967			0,19	0,50*
1968			0,17	
1969			0,15	
1970			0,13	
1971			0,12	
1972			0,10	

* Les quotients aux âges postérieurs à 1994 sont supposés égaux à ceux observés au même âge en 1994.
Source : ODE.

tages) en 1996, en rupture avec les années précédentes, signifierait que ces mesures ont bien joué un rôle.

Le mariage des célibataires

Les célibataires se marient de moins en moins, mais aussi de plus en plus tard

Les célibataires se marient de moins en moins. Jamais leur taux de nuptialité n'a été aussi bas depuis la guerre. Ce phénomène s'accompagne d'un retard considérable de l'âge au premier mariage (tableau 10). Pour les femmes, ce retard a débuté après la génération 1945 et s'est beaucoup accéléré après la génération 1955. Si les conditions de nuptialité de l'année 1994 devaient se maintenir, le premier mariage des femmes nées en 1965 interviendrait un an plus tard que celui des femmes nées en 1960, et deux ans plus tard que celui des femmes nées en 1955. Dans la même hypothèse, 27 % des femmes nées en 1965 seraient encore célibataires à 50 ans contre 14 % seulement pour celles nées en 1955.

Pour les hommes, l'évolution serait comparable. Parmi ceux nés en 1970, seul un sur dix est déjà marié à 24 ans, alors qu'une douzaine d'années auparavant, la proportion était quatre fois plus forte. À 30 ans, seule la moitié des hommes nés en 1964 sont mariés. Le « stock » de célibataires devient ainsi de plus en plus important. Mais il est difficile de faire des projections sur le célibat à 50 ans, car on ne sait pas encore si le changement de la législation fiscale influencera les comportements matrimoniaux. Si tel est le cas, encore faudra-t-il distinguer si les nouvelles mesures ont eu un impact réel ou si elles n'ont fait que hâter des mariages qui se seraient conclus un peu plus tard.

Mariage et cohabitation

La cohabitation est devenue le principal mode d'entrée dans la vie de couple. Elle tend à devenir plus longue

Pour l'essentiel, la baisse de la nuptialité n'est pas due à une désaffection pour la vie en couple, mais au développement de la cohabitation hors mariage, qui est devenue maintenant le mode principal de mise en couple. Les enquêtes de l'Ined montrent qu'aujourd'hui, seul un couple sur dix se marie directement, les neuf autres commençant par cohabiter. Ce comportement, encore assez marginal à la fin des années 1960, s'est massivement développé depuis (figure 5). Mais il ne constitue pas encore le mode de vie majoritaire pour les couples.

Dans les années 70, les femmes qui commençaient par cohabiter légalisaient assez rapidement leur union : deux ans après, près de la moitié étaient mariées, et près des trois quarts cinq ans plus tard. Mais au milieu des années 80, cette proportion était tombée à un tiers au bout de deux

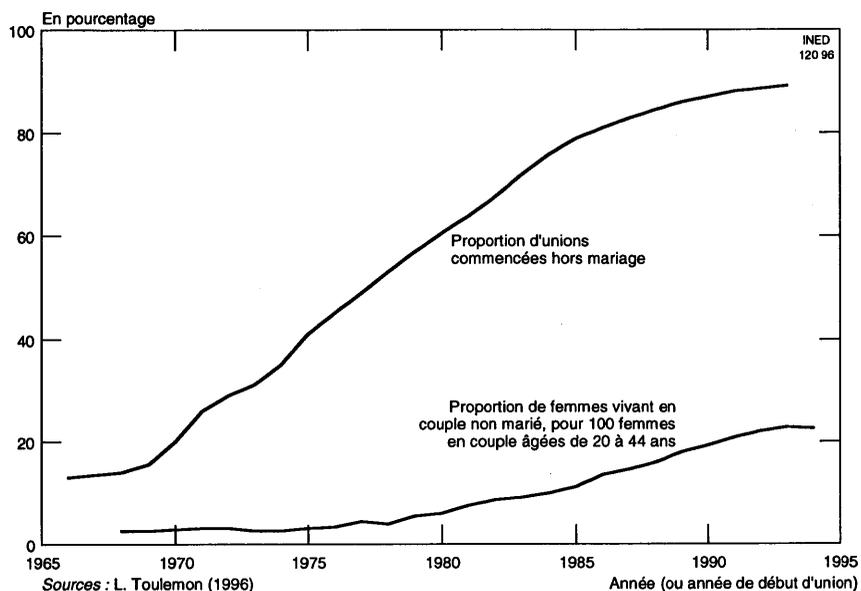


Figure 5. – Diffusion de la cohabitation depuis 1965

ans, et à la moitié au bout de cinq ans. Bien que les ruptures aient tendance à augmenter, une proportion croissante de ces unions subsistent durablement sans mariage (tableau 11). La proportion d'unions ayant duré dix ans sans mariage a quadruplé entre 1970 et 1980 et pourrait atteindre 30 % pour les couples formés vers 1990. Inversement, la proportion des couples qui se sont mariés a diminué de moitié.

Désormais, plus d'un mariage sur cinq a été précédé de la naissance d'un ou plusieurs enfants, soit plus du double du début des années 1980. Le nombre de mariages où les conjoints ont déjà des enfants a été multiplié

TABLEAU 11. – DEVENIR À 10 ANS DES PREMIÈRES UNIONS COMMENCÉES HORS MARIAGE

Date du début de l'union		Vers 1970	Vers 1980	Vers 1990*
Unions encore en cours	dont : mariés	71	51	31
	dont : non mariés	4	16	30
Unions rompues	dont : après mariage	11	11	9
	dont : sans mariage	14	22	30
Total		100	100	100
* Projection.				
Source : L. Toulemon (1996), tableau 2.				

par 2,5. La part croissante de couples qui légitiment plusieurs enfants est une autre preuve de l'allongement de la cohabitation prénuptiale.

Le divorce

Le nombre de divorces continue d'augmenter

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la raréfaction des mariages et le fait qu'ils sont plus souvent précédés d'une période de cohabitation longue n'ont pas entraîné une diminution du nombre des divorces. Après un bref reflux à la fin des années 1980, le nombre annuel de divorces a recommencé à augmenter, dépassant 120 000 en 1995 (tableau 9).

Les promotions les plus anciennes divorçaient rarement en début de mariage, mais elles ont tendance à le faire davantage aujourd'hui après une longue vie commune. Les promotions plus récentes se séparent plus fréquemment que leurs aînées en début de mariage – mais cela ne signifie pas qu'elles divorceront moins qu'elles par la suite.

Le phénomène étant actuellement en pleine mutation, les projections sont assez délicates. Si la tendance actuelle se maintenait, 30 % des mariages conclus en 1970 se termineraient par un divorce, contre 23 % de ceux conclus en 1965, et 16 % de ceux conclus en 1960 (figure 6).

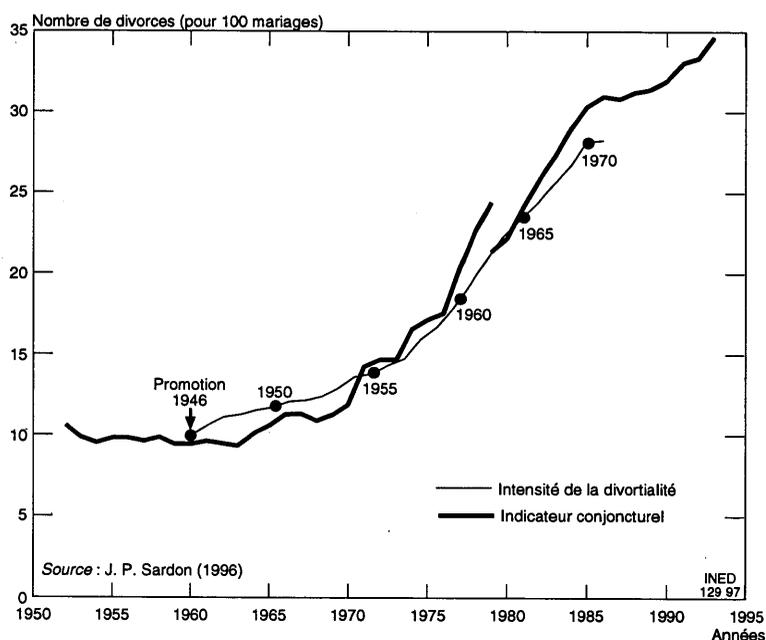


Figure 6. – Indicateur conjoncturel et intensité de la divortialité dans les promotions de mariages

La mortalité

L'espérance de vie des hommes tend à se rapprocher de celle des femmes. La mortalité infantile est stationnaire

Ces deux dernières années, du fait de deux épidémies de grippe successives, l'espérance de vie à la naissance n'a progressé que faiblement (tableau 12). Depuis 1990, la vie moyenne des hommes a augmenté de 1,2 an et celle des femmes de 0,9 an (soit + 0,2 et + 0,15 par an en moyenne, contre + 0,25 pour les deux sexes au cours de la décennie 1980). Les hommes ont donc tendance à combler un peu l'écart qui les sépare des femmes : alors qu'ils vivaient 8,2 ans de moins en 1990-1992, ils ne vivent plus que 7,9 ans de moins.

Avec 81,8 ans d'espérance de vie en 1994, les femmes ont en France la vie moyenne la plus élevée d'Europe, devant la Suisse (81,7 ans) et la Suède (81,4) (tableau 13). Dans le monde, seules les Japonaises peuvent espérer vivre plus longtemps. La position des hommes est moins brillante : avec 73,7 ans, ils ne se classent qu'au neuvième rang mondial, car notre pays conserve la surmortalité masculine la plus importante d'Europe, devant l'Espagne et la Finlande.

TABLEAU 12. – CARACTÉRISTIQUES ANNUELLES DE LA MORTALITÉ GÉNÉRALE

Années	Espérance de vie (ans)				Taux de mortalité (p. 1 000 nés vivants)		Survivants à 60 ans (p. 1000 à la naissance)	
	À la naissance		À 60 ans		Infantile ⁽¹⁾	Néo- natale ⁽²⁾	Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
1981	70,4	78,5	17,3	22,3	9,7	5,5	793	906
1982	70,7	78,9	17,6	22,7	9,5	5,3	795	908
1983	70,7	78,8	17,6	22,6	9,1	5,0	797	909
1984	71,2	79,3	17,9	23,0	8,3	4,7	801	912
1985	71,3	79,4	17,9	23,0	8,3	4,6	803	913
1986	71,5	79,7	18,1	23,2	8,0	4,3	807	915
1987	72,1	80,3	18,4	23,7	7,8	4,1	814	918
1988	72,3	80,5	18,7	23,9	7,8	4,1	816	919
1989	72,5	80,6	18,8	24,0	7,5	3,8	818	920
1990	72,8	81,0	19,0	24,2	7,3	3,6	822	923
1991	72,9	81,1	19,2	24,4	7,3	3,5	824	923
1992	73,2	81,4	19,4	24,6	6,8	3,3	827	925
1993	73,3	81,4	19,4	24,6	6,5	3,1	829	924
1994	73,7	81,8	19,7	25,0	5,9	3,2	832	926
1995*	73,9	81,9	19,7	24,9	4,8			
1996*	74,0	81,9			5,0			

* Provisoire.
Source : Insee.
⁽¹⁾ Décès avant un an pour 1 000 enfants nés vivants.
⁽²⁾ Décès avant 28 jours pour 1 000 enfants nés vivants.

TABLEAU 13. – ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE EN EUROPE OCCIDENTALE EN 1994

	Espérance de vie à la naissance		
	Hommes (années)	Femmes (années)	Écart (années)
Allemagne	73,1	79,6	6,5
Autriche	73,4	79,7	6,3
Belgique	73,4	80,1	6,7
Danemark	72,7	78,1	5,4
Espagne*	73,8	81,1	7,3
Finlande	72,8	80,1	7,3
France	73,7	81,8	8,1
Grèce	75,2	80,2	5,0
Irlande	73,2	78,7	5,5
Italie	74,7	81,2	6,5
Luxembourg	73,2	79,7	6,5
Pays-Bas	74,6	80,3	5,7
Portugal	71,6	78,6	7,0
Royaume-Uni	74,2	79,4	5,2
Suède	76,1	81,4	5,3
Norvège	74,9	80,6	5,7
Suisse	75,2	81,7	6,5

* 1993.
Source : Eurostat.

TABLEAU 14. – LA MORTALITÉ INFANTILE EN EUROPE OCCIDENTALE
(TAUX POUR 1 000 NÉS VIVANTS)

	1980	1985	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Allemagne	12,1	9,1	7,0	6,9	6,2	5,8	5,6	
Autriche	14,3	11,2	7,8	7,5	7,5	6,5	6,3	5,4
Belgique	12,1	9,8	7,9	8,4	8,2	8,0	7,6	6,1
Danemark	8,4	7,9	7,5	7,3	6,6	5,4	5,4	5,3
Espagne	12,3	8,9	7,6	7,2	7,1	7,7	6,1	5,6
Finlande	7,6	6,3	5,6	5,9	5,2	4,4	4,7	3,9
France	10,0	8,3	7,3	7,3	6,8	6,5	5,9	4,8
Grèce	17,9	14,1	9,7	9,0	8,4	8,5	7,9	7,7
Irlande	11,1	8,8	8,2	7,6	6,7	6,0	6,1	6,3
Italie	14,6	10,5	8,2	8,1	7,9	7,1	6,6	6,2
Luxembourg	11,5	9,0	7,3	9,2	8,5	6,0	5,3	5,5
Pays-Bas	8,6	8,0	7,1	6,5	6,3	6,3	5,6	5,5
Portugal	24,3	17,8	11,0	10,8	9,2	8,6	7,9	7,4
Royaume-Uni	12,1	9,3	7,9	7,4	6,6	6,3	6,2	6,2
Suède	6,9	6,8	6,0	6,2	5,3	4,8	4,4	4,2
Norvège	8,1	8,5	6,9	6,2	5,8	5,0	5,2	
Suisse	9,1	6,9	6,8	6,2	6,4	5,6	5,1	5,0

Les nombres en italique sont des estimations provisoires.
Source : Conseil de l'Europe (1996) et statistiques nationales.

La diminution de la mortalité infantile a marqué une pause en 1996 : 3 650 enfants de moins d'un an sont décédés, au lieu de 3 500 en 1995.

Le taux de mortalité des nouveau-nés, qui était passé au-dessous du seuil de 5 pour 1 000 en 1995, le dépasse de nouveau en 1996 (à noter cependant que seules la Finlande, la Suède et la Suisse font mieux actuellement) (tableau 14). Mais la mortalité infantile est maintenant si faible que son évolution influence peu celle de l'espérance de vie à la naissance.

Les causes de décès

La progression de l'espérance de vie tend à se ralentir

Depuis 1945, la baisse de la mortalité générale a été nourrie tour à tour par le recul des maladies infectieuses, puis par la chute des maladies cardio-vasculaires. Dans le même temps, les tumeurs sont devenues la principale cause de décès des hommes en 1988 (figure 7). Pour les femmes, il est à prévoir que les tumeurs deviendront la principale cause de mortalité en 1997 ou 1998.

Ce changement des causes de mortalité rappelle que la progression de l'espérance de vie est la résultante d'évolutions contradictoires, qui ne la mettent pas à l'abri d'une stagnation, ni même d'un retournement. Alors que certaines maladies reculent, d'autres voient augmenter leur fréquence. Les tumeurs en sont un exemple, mais aussi les maladies non tumorales liées au tabagisme, le Sida, l'hépatite, etc.

La baisse de la mortalité est en outre soumise à la loi des rendements décroissants : même si la baisse de la mortalité par maladies cardio-vasculaires continuait au même rythme qu'aujourd'hui (- 4 % par an), le gain d'espérance de vie qui en résulterait serait moindre.

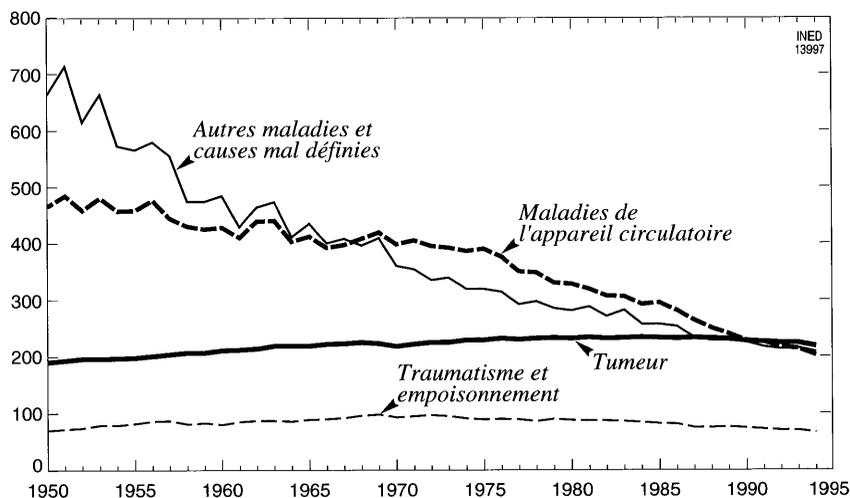


Figure 7. – France (1950-1994). Taux comparatifs de mortalité (p. 100 000) par tumeurs et par autres causes (moyenne des deux sexes)

Toutefois, depuis quelques années, la mortalité par tumeurs tend à diminuer légèrement elle aussi (- 0,7 ou 0,8 % par an), contribuant ainsi à la progression de l'espérance de vie. Mais, sauf accélération de ce phénomène, la progression est appelée à se ralentir (tableau 15).

La mortalité par cancer

**Les tumeurs cancéreuses sont la première cause de mortalité.
Mais la décade s'amorce. Plus rapidement pour les hommes
que pour les femmes**

Bien que la mortalité par cancer soit devenue la première cause de mortalité en France, elle est en recul depuis les années 1960 pour les femmes et depuis 1988 pour les hommes.

TABLEAU 15. – FRANCE 1950-1994. TAUX COMPARATIF* DE MORTALITÉ PAR TUMEUR ET PAR AUTRES CAUSES (POUR 100 000 PERSONNES) ET TAUX ANNUEL MOYEN DE VARIATION PAR PÉRIODE QUINQUENNALE, PAR RAPPORT À LA PÉRIODE QUINQUENNALE PRÉCÉDENTE

Période ou année	Tumeurs	Maladies appareil circulatoire	Autres maladies et causes mal définies	Traumatismes	Toutes causes	Tumeurs	Maladies appareil circulatoire	Autres maladies et causes mal définies	Traumatismes	Toutes causes
	Sexe masculin					Sexe féminin				
	Taux comparatif* de mortalité pour 100 000									
	Sexe masculin					Sexe féminin				
1950-1954	223,9	546,8	765,9	111,3	1 647,9	166,5	392,7	526,3	40,2	1 125,8
1955-1959	242,9	529,2	644,7	122,1	1 538,9	166,4	366,0	416,6	47,4	996,3
1960-1964	267,3	511,3	558,4	121,6	1 458,6	164,8	338,5	347,6	50,5	901,4
1965-1969	285,3	497,7	514,3	130,8	1 428,2	161,4	315,2	306,7	57,4	840,6
1970-1974	293,9	485,8	433,3	130,9	1 343,9	156,0	306,6	251,6	59,8	774,0
1975-1979	313,1	447,7	387,2	122,4	1 270,3	151,5	272,4	217,5	57,3	698,6
1980-1984	320,8	387,2	354,1	120,1	1 182,3	147,2	235,2	199,2	54,8	636,4
1985-1989	323,9	335,1	308,1	108,8	1 075,9	142,7	198,8	173,8	48,9	564,2
1990-1994	311,9	274,9	277,1	100,0	963,9	137,5	161,3	156,5	43,0	498,4
1990	317,0	287,3	288,6	105,2	998,1	138,5	170,8	163,5	45,8	518,6
1991	315,5	284,9	278,8	101,4	980,6	138,3	168,2	157,3	44,3	508,0
1992	313,2	273,0	274,7	99,7	960,6	137,4	160,5	154,1	42,6	494,5
1993	311,2	272,2	274,9	98,7	957,0	138,3	158,5	157,3	42,5	496,6
1994	302,5	257,0	268,6	94,8	922,9	135,1	148,6	150,4	40,0	474,1
	Taux annuel moyen de variation, par rapport à la période quinquennale précédente									
	Sexe masculin					Sexe féminin				
1955-1959	+ 1,6 %	- 0,7 %	- 3,4 %	+ 1,9 %	- 1,4 %	+ 0,0 %	- 1,4 %	- 4,6 %	+ 3,3 %	- 2,4 %
1960-1964	+ 1,9 %	- 0,7 %	- 2,8 %	- 0,1 %	- 1,1 %	- 0,2 %	- 1,5 %	- 3,6 %	+ 1,3 %	- 2,0 %
1965-1969	+ 1,3 %	- 0,5 %	- 1,6 %	+ 1,5 %	- 0,4 %	- 0,4 %	- 1,4 %	- 2,5 %	+ 2,6 %	- 1,4 %
1970-1974	+ 0,6 %	- 0,5 %	- 3,4 %	+ 0,0 %	- 1,2 %	- 0,7 %	- 0,6 %	- 3,9 %	+ 0,8 %	- 1,6 %
1975-1979	+ 1,3 %	- 1,6 %	- 2,2 %	- 1,3 %	- 1,1 %	- 0,6 %	- 2,3 %	- 2,9 %	- 0,9 %	- 2,0 %
1980-1984	+ 0,5 %	- 2,9 %	- 1,8 %	- 0,4 %	- 1,4 %	- 0,6 %	- 2,9 %	- 1,7 %	- 0,9 %	- 1,8 %
1985-1989	+ 0,2 %	- 2,8 %	- 2,7 %	- 2,0 %	- 1,9 %	- 0,6 %	- 3,3 %	- 2,7 %	- 2,2 %	- 2,4 %
1990-1994	- 0,8 %	- 3,9 %	- 2,1 %	- 1,7 %	- 2,2 %	- 0,7 %	- 4,1 %	- 2,1 %	- 2,5 %	- 2,5 %

* D'après la population-type européenne anciennement utilisée par l'OMS.

Source : base de données sur les causes de décès en France sur le serveur Ined, d'après la statistique des décès par cause établie par l'Insee (1950-1967) et par l'Inserm (depuis 1968).

Ce retournement est dû certes aux progrès thérapeutiques, mais surtout au fait que certaines tumeurs sont devenues moins fréquentes – par la réduction de l'exposition aux facteurs de risques – et que d'autres ont cessé d'augmenter. Depuis 1990, rares sont les cancers dont la mortalité reste croissante pour chacun des deux sexes.

Depuis le tournant des années 1990, la mortalité due aux cancers liés au tabagisme (poumon, pancréas) a connu une évolution divergente pour les hommes et pour les femmes : alors que pour les premiers elle tend à plafonner, pour les secondes elle est en forte croissance. Les cancers liés au tabagisme et à la consommation d'alcool sont en augmentation chez les femmes (bouche, pharynx, œsophage) ou diminuent moins que chez les hommes (larynx). De ce point de vue, la France rejoint la situation qui était celle des pays anglo-saxons et nord-européens il y a une vingtaine d'années.

Dans l'avenir, la diminution de la mortalité par cancer pourrait se ralentir, voire s'arrêter, pour les femmes, alors qu'elle devrait continuer pour les hommes.

Le contraste hommes-femmes concerne aussi d'autres causes de mortalité, notamment cardio-vasculaires, en sorte que, désormais, la différence d'espérance de vie tend à diminuer, à l'instar de ce qui se passe dans les pays anglo-saxons et nord-européens depuis une quinzaine d'années. Le tabagisme des hommes était la principale cause de cette différence : le tabagisme croissant des femmes sera la principale cause du rapprochement, en ce sens que la progression de leur espérance de vie ralentira plus que pour les hommes.

*

* *

Conclusion : une évolution démographique encore relativement favorable, mais

Si la France est relativement bien placée en Europe, c'est notamment grâce à sa pyramide des âges. Or celle-ci est amenée à se modifier. La situation démographique sera alors moins favorable

Avec une vie moyenne relativement élevée et qui continue à croître et une fécondité moins basse que la plupart des pays européens, la France conserve des indicateurs démographiques assez favorables par rapport à ses voisins. Et cette impression est confirmée par le fait que l'accroissement naturel de sa population est l'un des plus élevés d'Europe : depuis plus de vingt ans maintenant, l'Allemagne n'assure sa croissance que par l'immigration. C'est aussi le cas de l'Italie depuis trois ans, tandis que l'accroissement naturel tend vers zéro dans les autres pays du Sud.

Mais si cet avantage relatif de la France est dû en partie à sa moins basse fécondité, on ne doit pas oublier que depuis vingt ans l'indicateur conjoncturel se situe en dessous de 2 enfants par femme.

Comment une fécondité aussi basse est-elle compatible avec une croissance naturelle constamment positive ? C'est parce que la France bénéficie actuellement d'une structure par âge assez favorable : les femmes en âge de procréer sont relativement nombreuses, alors que les générations qui parviennent au terme de leur vie sont plutôt creuses. Sans effets de structure, on a calculé que les niveaux actuels de fécondité et de mortalité conduiraient à une diminution de la population à un taux annuel supérieur à 2 pour 1 000.

Or cette structure est appelée à se modifier dans les années à venir. Si la fécondité n'augmente pas, l'arrivée à l'âge de procréer des générations peu nombreuses nées après 1973 va entraîner une diminution progressive du nombre des naissances. D'autre part, le vieillissement de la pyramide des âges va entraîner une légère augmentation des décès, même avec l'allongement de l'espérance de vie. L'accroissement naturel devrait donc se réduire graduellement.

BIBLIOGRAPHIE

- BLAYO C., (1995), « L'évolution du recours à l'avortement depuis 1976 », *Population*, 3, pp. 779-810.
- CALOT G., SARDON J.-P., (1997), « Étonnante fécondité suédoise », *Futuribles*, février 1997.
- FESTY P., (1995), « L'évolution démographique récente », *Population*, 3, pp. 723-744.
- INSEE, (1996), « Enquête sur l'emploi de 1995, Résultats détaillés », *Insee résultats*, Emploi-Revenus, pp. 101-102.
- KERJOSSE R., (1997), « Bilan démographique 1996 », *Insee Première*, 508, février 1997.
- KERJOSSE R., TAMBY I., (1996), « La situation démographique en 1994 », *Insee résultats*, Démographie-société, pp. 51-52.
- LEVY M. L., (1997), « La population de la France en 1996 », *Population et Sociétés*, 322, pp. 1-4.
- MESLÉ F., (1995), « La mortalité en France : le recul se poursuit », *Population*, 3, pp. 745-778.
- MONNIER A., de GUIBERT-LANTOINE C., (1996), « La conjoncture démographique : l'Europe et les pays développés d'outre-mer », *Population*, 4-5, pp. 1005-1030.
- ODE, (1997), *L'Observatoire démographique européen vous informe*, série FV, janvier 1997.
- PRIOUX F., (1994), « La naissance du premier enfant », *Population et Sociétés*, 287, pp. 1-4.
- SARDON J.-P., (1996), « L'évolution du divorce en France », *Population*, 3, pp. 717-749.
- TOULEMON L., (1996), « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », *Population*, 3, pp. 675-715.
- TRIBALAT M., (1996), « Chronique de l'immigration », *Population*, 1, pp. 141-193.